

Envoyé en préfecture le 29/07/2026

Reçu en préfecture le 29/07/2026

Publié le 29/07/2026

ID : 031-213101355-20260727-0162026-DE



016

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DECISION MUNICIPALE

ARRONDISSEMENT

DE
MURET

Cession à titre onéreux de deux copieurs

VILLE DE
31220 CAZERES

Le Maire,

Décision Municipale
DC-2026-016

Vu la délibération n° 2026-22/03-016 prise en séance du 22 mars 2026 portant délégations consenties par le conseil municipal à monsieur le Maire et notamment son article 10°,

Considérant l'offre de rachat par la société NOVAPAGE du 31 mars 2026 ;

DECIDE

Article 1^{er} : Il est décidé d'autoriser la cession de deux copieurs multifonction IMC 3000 et IMC2500 pour 1 450€

Date d'achat : le 9 septembre 2024 à la société TEKBURO

Montant d'achat : 4 776€ ;

N° d'inventaire du bien : 2024-00051

Article 2 : La présente décision, signée par mes soins, sera transmise au contrôle de légalité et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Cazères, le 27 juillet 2026

Le Maire,
Raymond DEFIS

